

Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 14 mars 2016

Présents : BERAL Didier – CREUS Béata – DOMERGUE Vincent – CROZE-ARAUJO Christelle – TAULEIGNE Thierry – COQUILLEAU David – MURILLON Luc – DUMOUTIER Stéphane – GREGNAC Régine – EYRAUD Patricia – BERRET Patrick – GARAND Sophie

Absents excusés : PRAT Dimitri – TESTE Julie – RICHARD Jean-Marie

PRAT Dimitri donne pouvoir à BERAL Didier
RICHARD Jean-Marie donne pouvoir à BERRET Patrick

➤ **Vote compte administratif 2015 (budgets communal et assainissement) :**

- **Compte administratif 2015 – budget communal**
pour 12 0 contre 0 abstention

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	502 613.71 €	Titres émis	567 631.90 €
TOTAL	502 613.71 €	TOTAL	567 631.90 €
		Résultat exercice : excédent de	+ 65 018.19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	90 537.87 €	Titres émis	141 730.22 €
TOTAL	90 537.87 €	TOTAL	141 730.22 €
		Résultat exercice : excédent de	+ 51 192.35 €

- **Compte administratif 2015 – budget assainissement**
pour 12 0 contre 0 abstention

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	179 631.19 €	Titres émis	142 084.93 €
TOTAL	179 631.19 €	TOTAL	142 084.93 €
		Résultat exercice : excédent de	- 37 546.26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	118 799.53 €	Titres émis	257 564.74 €
TOTAL	118 799.53 €	TOTAL	257 564.74 €
		Résultat exercice : excédent de	+ 138 765.21 €

➤ Affectation des résultats (budgets communal et assainissement) :

- Affectation du résultat budget communal :

12 pour 0 contre 0 abstention

Section de Fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2015 : 65 018,19 €

Excédent antérieur reporté 2014 : 100 000,00 €

TOTAL : **165 018,19 €**

Le Conseil Municipal décide d'affecter 57 018,19 € au compte 1068 en section d'investissement et de reporter 108 000,00 € en section de fonctionnement.

- Affectation du résultat budget assainissement :

12 pour 0 contre 0 abstention

Section de Fonctionnement :

Déficit de l'exercice 2015 : - 37 546,26 €

Excédent antérieur reporté 2014 : 69 547,06 €

TOTAL : **32 000,80 €**

Le Conseil Municipal décide de reporter 32 000,80 € en section de fonctionnement.

➤ Approbation compte de gestion 2015 (budgets communal et assainissement) :

- **Approbation compte de gestion 2015 - budget communal**

pour 14 contre abstention

Conforme au compte administratif 2015 – budget communal

- **Approbation compte de gestion 2015 – budget assainissement**

pour 14 contre abstention

Conforme au compte administratif 2015 – budget assainissement.

➤ Création poste de Rédacteur Territorial :

Pour : 14 Contre : Abstention :

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de Rédacteur Territorial à compter du 1^{er} avril 2016 suite à la réussite du Concours de Rédacteur Territorial de l'Adjoint Administratif de 1^{er} classe, employée actuellement à la mairie de MERCUER.

➤ Dégrèvement assainissement Champetier/Salavert :

Pour : 8 Contre : Abstention : 6

Le Conseil Municipal décide d'accorder un dégrèvement assainissement de 130 m3, d'un montant de 271,70 € à Madame Champetier et Monsieur Salavert suite à leur courrier en date du 22 décembre 2015 relatif à une fuite

d'eau après compteur et selon le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuite sur les canalisations d'eau potable après compteur.

➤ **Adhésion SDE07 :**

Pour : 14 Contre : Abstention :

Le Conseil Municipal décide d'établir une convention relative à la maintenance de l'éclairage public avec le SDE07. L'adhésion permet de bénéficier, entre autres, de la part du SDE07 de l'entretien préventif et curatif des installations d'éclairage public. Le montant du forfait annuel est calculé par commande EP et par foyer lumineux ou source lumineuse existant au 1^{er} janvier de l'année d'émission par le SDE07 du titre de recette ou à défaut à la date du premier relevé. Cette convention est fixée pour une durée de 4 ans. Le Maire est autorisé à la signer.

➤ **Bibliothèque : Convention de partenariat et règlement intérieur :**

Pour : 14 Contre : Abstention :

Concernant la bibliothèque municipale de MERCUER, une convention de partenariat est établie avec le Conseil départemental ainsi qu'un règlement intérieur. Le Maire est autorisé à signer cette convention.

➤ **Convention éveil musical 2016-2017 :**

Pour : 14 Contre : Abstention :

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler les activités de sensibilisation aux pratiques musicales à l'école pour l'année scolaire 2016/2017.

La commune participera financièrement au programme annuel des activités de sensibilisation aux pratiques musicales (15 séances) pour les trois classes du primaire et la classe de maternelle de l'Ecole Publique de MERCUER (1 heure par classe de primaire et une demi-heure pour la classe de maternelle, soit un total de 3h.30 par séance).

Le coût de ces prestations à la charge de la Commune sera de :

938 € x 3 classes pour 15 séances d'une heure	2 814,00 €
469 € x 1 classe pour 15 séances d'une demi-heure	469,00 €
Total :	3 283,00 €
Participation du Syndicat mixte de L' E.D.M.D.A (40 %)	1 313,20 €
Total à la charge de la Commune (60 %)	1 969,80 €

Le Maire est autorisé à signer la convention.

➤ **Convention de mise à disposition de la salle polyvalente :**

Pour : 14 Contre : Abstention :

Un avenant à la convention de mise à disposition de la salle polyvalente est établi avec l'Entière Compagnie, représentée par Laila BENNANI GARRE, en qualité de présidente, pour permettre l'utilisation de la salle à des fins de stages, sur les périodes de vacances scolaires. Le tarif forfaitaire est fixé à 20 euros par jour. Le Maire est autorisé à signer l'avenant.

➤ **Subvention prévention routière :**

Pour : Contre : Abstention :

Ajourné.

➤ **Questions diverses :**